L'emploi dans l'Yonne

Analyse des évolutions : 2T2024—2T2025

Dans ce numéro :

Le département
Les arrondissements
Zoom sur l'intérim

La baisse des effectifs permanents reste limitée sur une année glissante dans l'Yonne

Dans l'Yonne, les effectifs salariés hors intérim du secteur privé enregistrent une baisse limitée sur une année glissante : -0,1 %, soit 100 postes supprimés. À l'échelle régionale, la diminution est plus marquée, atteignant -0,5 %. Dans le département, cette baisse s'inscrit dans la continuité de deux années consécutives de recul, alors que la tendance nationale sur la même période reste positive. Ainsi, l'Yonne retrouve tout juste son niveau d'avant-crise sanitaire, tandis que l'évolution entre la période pré-crise sanitaire et aujourd'hui est de + 3 % au niveau national.

Ce trimestre, seul le secteur de l'industrie enregistre une perte d'emplois

Sur un an, dans l'Yonne, l'industrie est le seul secteur à voir ses effectifs salariés permanents reculer, avec une baisse de 160 postes, soit -0,9 %. Les autres secteurs affichent des hausses modestes : +0,1 % dans les services et la construction, et +0,2 % dans le commerce.

L'arrondissement de Sens tire son épingle du jeu

Sur une année, l'arrondissement de Sens est le seul à créer des postes. À l'inverse, les difficultés persistent dans celui d'Avallon, qui enregistre une baisse de -2,1 %, ainsi que dans celui d'Auxerre, où les effectifs diminuent de -0,6 %.

- 100 postes permanents perdus en un an
- L'industrie en difficulté
- L'arrondissement de Sens est le seul à gagner des postes

Variation annuelle par secteur d'activité

Industrie	Construction	Commerce	Services HI
- 0,9 %	+ 0,1 %	+ 0,2 %	+ 0,1 %

Ensemble hors intérim - 0,1 %

Evolution de l'emploi salarié privé en glissement annuel

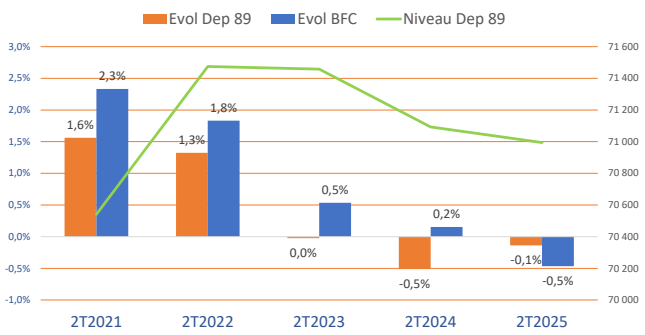

Source Urssaf

Variation (en %) des effectifs salariés hors intérim 2T2024 - 2T2025

Par arrondissements

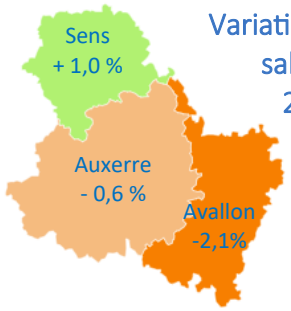

Par département

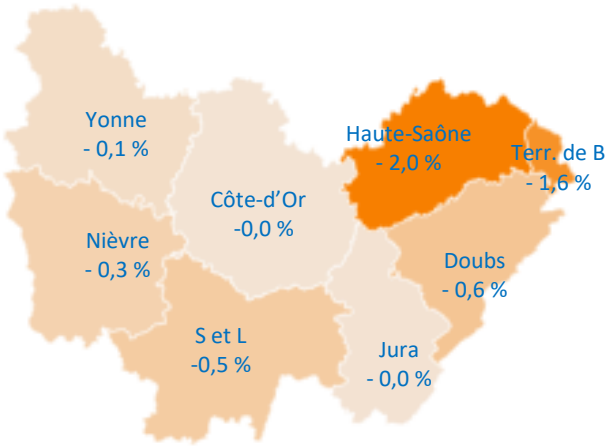

14 170 demandeurs d'emploi cat. A dans l'Yonne au deuxième trimestre 2025 (Données CVS*)

- ↘ - 8,3 % sur le trimestre
- ↗ + 2,6 % sur un an

Source Pôle Emploi-Dares, STMT, traitements Dares

* données corrigées des variations saisonnières

Depuis janvier 2025, les effectifs d'inscrits à France Travail (FT) en catégories A, B et C, et les séries complémentaires hors RSA et hors jeunes en parcours (CEJ, Pacea, AIJ) sont affectés par deux changements : les règles d'actualisation et le régime de sanctions. Détail disponible sur le site https://bourgogne-franche-comte.dreets.gouv.fr (Rubrique études et statistiques).

***Avertissement :** Les séries d'effectifs salariés intègrent désormais les effectifs apprentis en cohérence avec les publications réalisées en collaboration avec l'Insee.*

Sur une année glissante, l'emploi permanent (c'est-à-dire hors intérim) icaunais affiche une baisse (- 0,1 %). Seul le secteur de l'industrie perd des salariés.

La baisse se confirme dans l'industrie

Dans le **secteur industriel,** les effectifs sont en recul sur un an dans le département, avec une baisse de 0,9 %, une tendance également observée en Bourgogne-Franche-Comté sur la même période. Dans l'Yonne, l'industrie se distingue comme le seul secteur à ne pas avoir retrouvé son niveau d'emploi d'avant la crise sanitaire, avec près de 1 000 postes perdus entre le deuxième trimestre 2019 et le deuxième trimestre 2025. Les difficultés persistent depuis plusieurs années dans certains segments industriels, en particulier dans la fabrication de machines et équipements, qui enregistre une perte de 40 postes sur un an et de 620 postes depuis la crise sanitaire. La fabrication de matériels de transport est également touchée, avec une baisse de 60 postes sur un an et de 360 postes depuis 2019.

Les effectifs se stabilisent enfin dans la construction

Après plusieurs années de croissance, la **construction** connaît des difficultés depuis 2023, comme au niveau régional et national. Sur un an, les effectifs se stabilisent dans le département. Le secteur reste au-dessus de son niveau d'avant-crise, avec +250 postes depuis 2019.

Porté par le commerce de détail et la réparation automobile, le commerce stabilise ses effectifs

Après la croissance enregistrée en 2021, le secteur du **commerce** parvient à stabiliser ses effectifs. Sur un an, l'évolution reste proche de l'équilibre, avec une légère hausse de +0,2 %, soit 30 postes supplémentaires. Cette stabilité globale résulte de progressions dans le commerce de détail et la réparation automobile, qui compensent le recul observé dans le commerce de gros.

Les services restent dynamiques, malgré un ralentissement.

Depuis la fin de la crise sanitaire, les services hors intérim jouent un rôle moteur dans la dynamique de l'emploi salarié. Toutefois, sur un an, la progression ralentit nettement, avec une hausse limitée à +0,1 %. Grâce aux performances enregistrées dans la période post-crise, le secteur affiche un niveau d'emploi nettement supérieur à celui d'avant la crise sanitaire, avec 920 postes supplémentaires entre le deuxième trimestre 2019 et le deuxième trimestre 2025. Sur un an, les activités liées à la santé humaine (+120 postes) et l'hébergement-restauration (+100 postes) enregistrent les plus fortes hausses.

Evol. annuelle des effectifs salariés

Industrie

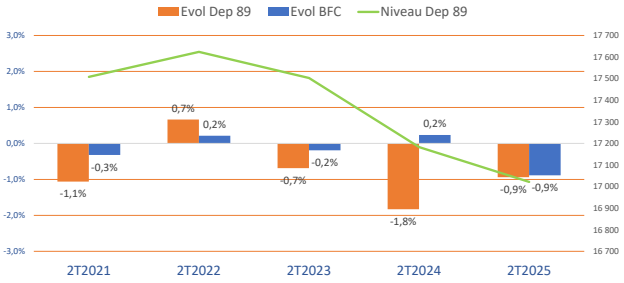

Construction

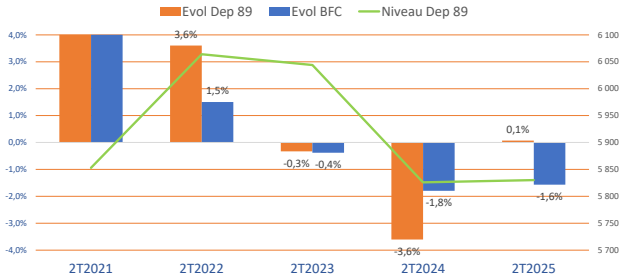

Commerce

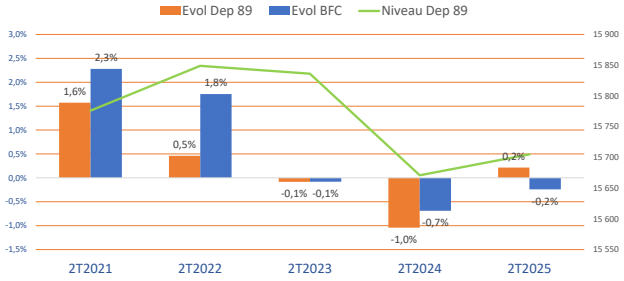

Services hors intérim

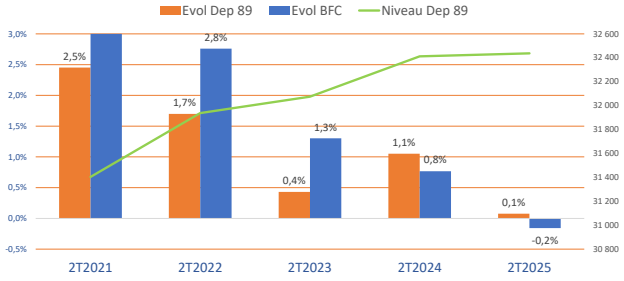

Source Urssaf

L'emploi salarié privé par arrondissement

Données Brutes	Auxerre 2T2025 (en millier)	Auxerre Evol. ann. En %	Avallon 2T2025 (en millier)	Avallon Evol. ann. En %	Sens 2T2025 (en millier)	Sens Evol. ann. En %	Yonne 2T2025 (en millier)	Yonne Evol. ann. En %
Ensemble hors intérim	**36,4**	**-0,6%**	**7,4**	**-2,1%**	**27,2**	**1,0%**	**71,0**	**-0,1%**
Industrie	8,4	-0,7%	1,3	-5,2%	7,3	-0,4%	17,0	-0,9%
Construction	3,3	0,7%	0,6	0,3%	2,0	-1,1%	5,8	0,1%
Commerce	6,9	-0,7%	1,9	0,1%	6,8	1,2%	15,7	0,2%
Commerce de gros	1,7	-2,6%	0,6	-7,9%	2,5	-0,6%	0,0	-2,3%
Commerce de détail	4,0	-0,4%	1,0	4,9%	3,0	2,4%	0,0	1,3%
Services hors intérim	17,8	-0,7%	3,6	2,2%	11,1	2,2%	32,4	0,1%

Source Urssaf

Avallon : un tissu économique fragilisé par la baisse industrielle

Au deuxième trimestre 2025, l'arrondissement d'Avallon compte environ 7 450 emplois, soit une baisse de 160 postes sur un an (–2,1 %). Ce recul confirme les difficultés déjà observées lors des trimestres précédents.

Le secteur industriel est le plus affecté : 1 330 emplois recensés à la fin du trimestre soit –70 postes sur un an. La baisse marquée des effectifs (-50 postes en un an) dans le secteur de la fabrication de machines et équipements s'explique par la fermeture, fin 2022, d'un établissement de grande taille. Certains salariés concernés ont été comptabilisés après cette date dans le cadre du plan social, ce qui a entraîné une diminution progressive des effectifs. Cette baisse d'effectif questionne l'équilibre de l'écosystème industriel local, tant pour l'emploi direct que pour les effets en cascade sur les sous-traitants et l'intérim. D'autres branches industrielles (l'industrie du meuble et de réparation/installation de machines, les industries extractives) sont également en repli mais les pertes restent limitées.

Le secteur des services, premier employeur local avec 3 580 emplois, recule de 90 postes (–2,4 %) sur un an. Cette baisse s'explique principalement par les difficultés dans l'hébergement-restauration (- 50 postes soit - 6,5 %), le transport et l'entreposage 40 emplois (–5,4 %) et les arts et spectacles (-20 emplois ; –10,3 %). Ces pertes suggèrent un recul de l'activité touristique et de la logistique. Dans les autres secteurs des services, le nombre de salariés reste plutôt stable.

Le commerce demeure relativement stable avec 1 920 emplois masquant des dynamiques contrastées : le commerce de détail gagne 50 emplois (+ 4,9 %), reflétant semble-t-il une demande locale préservée, tandis que le commerce de gros enregistre une perte de 60 emplois (–7,9 %). La réparation d'automobiles et de motocycles progresse quant à elle de 10 emplois (+ 4,0 %).

Le secteur de la construction regroupe 620 salariés et reste globalement stable sur un an.

Auxerre : une dynamique à nuances multiples

L'arrondissement d'Auxerre enregistre un léger repli de l'emploi salarié avec une perte de 210 postes sur un an, soit -0,6 %. À l'exception de la construction, l'ensemble des secteurs subit une légère baisse des effectifs.

Le secteur industriel poursuit sa tendance baissière avec -60 postes (-0,7 %) sur un an. Certaines activités demeurent particulièrement touchées, à l'image de la fabrication de matériels de transport (-8,5 %, -60 postes) et de l'industrie du meuble et diverses réparations et installations de machines (-4,4%, -55 postes). À l'inverse, plusieurs filières parviennent à se maintenir ou à progresser, notamment l'agroalimentaire (+ 50 emplois, + 3,4%) ou encore

Répartition des effectifs salariés de l'Yonne par arrondissement

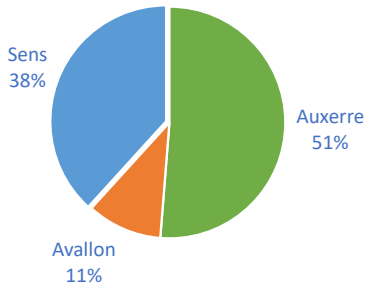

Evol. annuelle des effectifs salariés

Total hors intérim

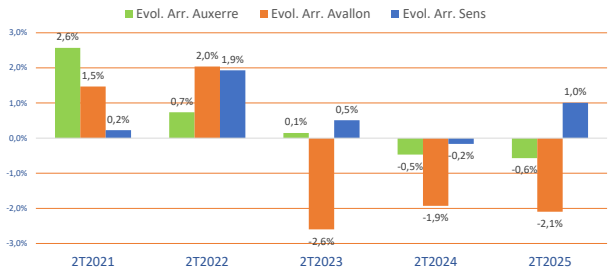

Industrie

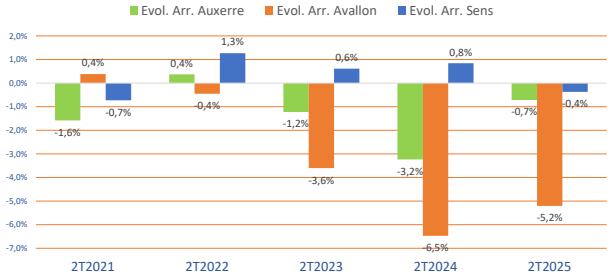

Source Urssaf

Evol. annuelle des effectifs salariés

Construction

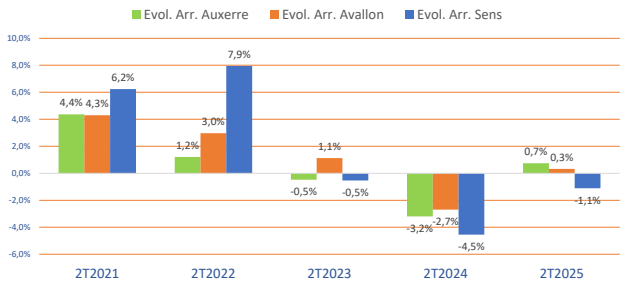

Commerce

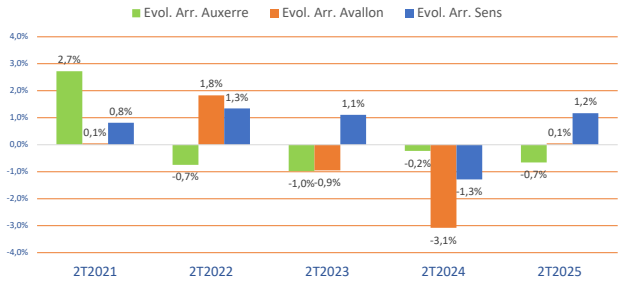

Services hors intérim

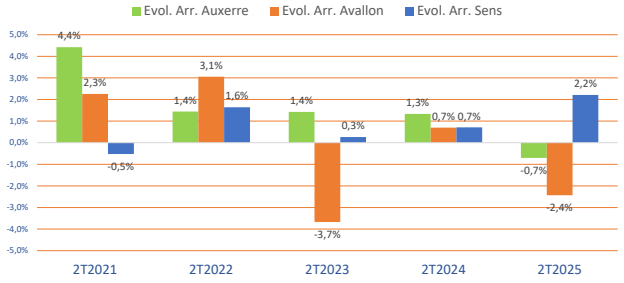

Source Urssaf

la fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques (+ 30 postes, + 8,9%)

Les services, qui concentrent la majorité des emplois du département, reculent de près de 130 postes sur un an (-0,7 %). Les pertes se concentrent dans les activités de services administratifs et de soutien (près de 90 emplois perdus soit une baisse de 2,9 %), et les autres activités scientifiques et techniques (80 postes perdus soit une baisse de 31,5%). À l'opposé, certaines branches affichent une dynamique positive : la santé humaine (+ 70 postes) et le conseil et l'ingénierie (+ 60 postes).

Le commerce perd environ 50 emplois (-0,7 %) sur un an. Si le commerce de gros recule de 40 postes (-2,6 %), la réparation automobile continue de progresser légèrement tandis que le commerce de détail limite son repli.

Le secteur de la construction affiche une orientation favorable mais limitée avec 20 postes supplémentaires (+ 0,7 %). La dynamique est portée par le génie civil et, dans une moindre mesure, par les travaux spécialisés.

Au total, l'économie départementale se caractérise par une relative baisse de 0,6 % soit 210 postes perdus sur une année glissante, mais avec des contrastes sectoriels marqués : le recul industriel se poursuit, tandis que certaines activités de services et la construction contribuent à amortir le mouvement baissier.

Le nord de l'Yonne, portée par les services, continue de créer des emplois

Une fois encore, le Sénonais se distingue comme le territoire le plus dynamique du département de l'Yonne en matière d'emploi. Avec 270 postes supplémentaires créés en un an (hors intérim), le nord du département affiche un total de 27 160 emplois, contribuant ainsi à atténuer les difficultés d'emplois à l'échelle départementale.

Cette performance repose avant tout sur le dynamisme du secteur des services, qui enregistre une hausse de 2,2% sur un an, soit 240 emplois supplémentaires. Deux domaines se démarquent particulièrement : l'hébergement et la restauration, avec 130 créations à la clé, et l'action sociale et l'hébergement médico-social, qui génère 110 nouveaux postes, compensant notamment la perte de 50 emplois dans l'éducation (hors public). Parallèlement, le commerce confirme sa bonne santé, avec une progression de 1,2% des effectifs (+ 80 emplois). Cette dynamique est en grande partie portée par le commerce de détail, hors automobiles et motocycles, qui à lui seul représente une hausse de + 70 postes.

Ce tableau globalement positif est toutefois nuancé par des replis dans deux secteurs clés. Tout d'abord, l'industrie, qui enregistre une baisse de 0,4%, soit près de 30 postes supprimés. Ce recul s'explique notamment par la suppression de 40 emplois dans l'industrie des plastiques et produits non minéraux. Deuxièmement, la construction, également en difficulté, enregistre une perte de 20 emplois concentrée principalement dans la construction de bâtiments.

Variation annuelle de l'emploi intérimaire par arrondissement

	Effectifs intérimaires 2T2025	Variation annuelle 2T2024 - 2T2025 en %	Variation annuelle 2T2024 - 2T2025 en volume
Yonne*	**4 620**	**7,3%**	**320**
Auxerre	2 360	15,4%	310
Avallon	120	-13,1%	-20
Sens	2 050	2,3%	50

* l'arrondissement n'étant pas toujours connu, la somme peut différer du total du département.

Hausse dans l'intérim

Fin juin 2025, l'Yonne compte environ 71 000 salariés permanents (c'est-à-dire salariés en CDD ou en CDI) auxquels on peut ajouter **4 600 intérimaires**. Plus de la moitié des intérimaires travaille dans le secteur de l'industrie (58 %). Sur un an, l'intérim dans le département de l'Yonne a augmenté de 7,3 % (+ 320 postes). Seul le secteur de la construction n'enregistre pas de hausse de l'intérim.

Au final, sur un an, dans l'Yonne, la hausse des effectifs intérimaires (+ 320 postes) masque la baisse des effectifs permanents (- 100 postes).

Recours à l'intérim mesuré à l'établissement utilisateur dans l'Yonne

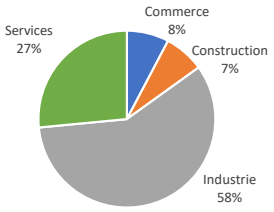

Source : Dares, déclarations sociales nominatives (DSN) et fichiers de France Travail des déclarations mensuelles des agences d'intérim, traitement Sese DREETS Bourgogne-Franche-Comté.

Les publications statistiques du réseau des Urssaf sont consultables en ligne sur **www.urssaf.org** dans la rubrique Observatoire économique. On y trouve aussi des précisions sur les sources et les méthodologies.

Des données, ainsi que des datavisualisations, sont en outre disponibles sur l'espace « open data » du portail **open.urssaf.fr**.

Note méthodologique :

Cet encadré est un extrait des éléments méthodologiques détaillés disponibles sur urssaf.org.

La publication s'appuie sur les données de la base Séquoia qui centralise depuis janvier 1997 les effectifs et les assiettes salariales issus des obligations déclaratives des employeurs : le bordereau de cotisations (BRC) et la déclaration sociale nominative (DSN) qui, depuis mars 2015, se substitue progressivement au BRC.

La **DSN est mensuelle.** Elle fournit chaque mois des données individuelles et les données agrégées du BRC, y compris les effectifs en fin de mois dont la déclaration n'est plus obligatoire à compter du 1er janvier 2018 (dès lors que la substitution de la DADS par la DSN est avérée). Depuis, les effectifs déclarés utilisés dans la chaîne de production Urssaf sont progressivement remplacés par des effectifs calculés à partir des données individuelles. **Les données présentées sont provisoires pour le dernier trimestre et comprennent des révisions sur l'historique, essentiellement sur le dernier trimestre.**

L'effectif salarié, hors intérimaires est mesuré en fin de trimestre. Chaque salarié compte pour un, indépendamment de sa durée de travail. Cet effectif donne lieu à de nombreuses vérifications par les Urssaf. **Les effectifs des apprentis sont inclus dans les effectifs salariés.**

Les données sur **les effectifs salariés permanents** sont hors intérim et incluent les apprentis. Elles sont en valeur brute (non corrigée des variations saisonnières).

Les effectifs intérimaires sont transmis par la DREETS. Ils sont en valeur brute (non corrigées des variations saisonnières). Le nombre d'intérimaires en fin de mois comptabilise le nombre de personnes dont l'emploi principal est un emploi intérimaire. Cette mesure est établie sur cinq jours ouvrés consécutifs en fin de mois. Une personne en intérim est comptabilisée au prorata du nombre de jours passés en mission au cours de ces cinq jours ouvrés. Ce nombre d'intérimaires est ventilé par secteur d'activité utilisateur et par région de l'établissement utilisateur (ETU), c'est-à-dire à l'établissement pour qui l'intérimaire travaille.

Les indicateurs :

Les **effectifs salariés** sont mesurés en **valeurs brutes.** La variation annuelle fournit l'évolution de l'effectif salarié (en pourcentage) entre un trimestre et le même trimestre de l'année précédente. **Les évolutions sur la « période de crise sanitaire »** sont calculées entre le dernier trimestre connu et le même trimestre de l'année 2019 (trimestre non impacté par la crise sanitaire).

Catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi.

L'emploi dans l'Yonne n° 64

N° ISSN : 2110-5391

Publication de l'Urssaf Bourgogne, de la Maison de l'Emploi d'Auxerre et de la CCI de l'Yonne.

Directeur de la publication :
Lionel Matz, directeur de l'Urssaf Bourgogne.

Pour en savoir plus :

- **Jeanne-Clémence Andrey**
Urssaf Bourgogne
jeanne-clemence.andrey@urssaf.fr
- **Fabien Dings**
CCI de l'Yonne - f.dings@yonne.cci.fr
Emilie Favret
Maison de l'emploi d'Auxerre - efavret@mdeauxerrois.com
- **Wilfrid Richebourg**
Maison de l'emploi d'Auxerre - wrichebourg@mdeauxerrois.com

Retrouvez Stat'Ur sur www.urssaf.org et l'emploi dans l'Yonne sur bourgogne.urssaf.fr